



BOLIVIE



Fiche-pays 2019-2020

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, pour l'année 2018-2019, le nombre de postes était de : 1 (poste pilote)
Conditions générales	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nationalité française ; • résidant en France (sauf personnes en enseignement distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) ; • inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2018 - 2019 ; • ayant effectué la totalité de leur scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger ; • âgés de 20 à 35 ans au 31/12/2019 ; • ayant des compétences en langue espagnole évaluées et justifiées par un professeur d'espagnol (niveau B1 du CECRL). Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir une copie dans votre dossier. <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature au mois de juillet 2019.</p>
Disciplines	<p>Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FLE, Sciences du Langage, Linguistique, etc. ; • LLCE, LEA (espagnol) ; • Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE seront particulièrement appréciés.</p>
Villes ou régions d'affectation	La Paz (la ville se situant entre 3200 et 3700 mètres d'altitude, un certificat médical sera exigé)
Établissements	Faculté des humanités et des sciences de l'éducation, Universidad Mayor de San Andrés (UMSA)
Durée du contrat	10 mois (1 ^{er} février - 30 novembre 2020)
Temps de travail et de congés	12 heures par semaine Congés selon le calendrier universitaire local



BOLIVIE



Rémunération mensuelle	<p>3000 bolivianos, soit environ 355€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change)</p> <p>La Bolivie est le pays le moins cher d'Amérique latine, le salaire minimum pour un temps complet (40 heures) est établi à 2000 bolivianos. L'assistant a le statut d'employé de l'Université à durée déterminée.</p>
Aide à l'installation	<p>Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant. L'université d'accueil fournira une aide pour la recherche du logement.</p>
Visa	<p>Visa à objet déterminé. Frais de visa : 80€</p> <p>Démarches à effectuer avant le départ auprès de l'ambassade de Bolivie à Paris. Il convient de prévoir des frais liés à la traduction de documents (acte de naissance, extrait de casier judiciaire).</p>
Couverture sociale	<p>L'assistant bénéficiera d'une assurance santé bolivienne. Il devra également souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.</p>
Réunion d'information	<p>L'assistant prendra ses fonctions après une réunion organisée conjointement par l'université et l'ambassade de France en Bolivie, fin janvier 2020.</p>
Informations diverses	<p>Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile, etc.), il convient de s'adresser aux autorités compétentes :</p> <p>Ambassade de France en Bolivie : http://bo.ambafrance.org Ambassade de Bolivie en France : https://www.emboliviafrancia.fr/index.php/fr/</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour d'assistant sous forme d'ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</p>